



Version 1.21 du 11/11/16

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS FEMININ 2016/2017

### ART. 1 — Organisation

**A** – Le championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines FFBSQ. Il se déroule en quadrette pour les divisions Nationales 1, 2 et 3 et en triplète pour les divisions régionales 1, 2 et 3.

**B** – Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.

- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
- ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ◆ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les couples de régions 2015 regroupées suivantes et dans chaque autre région administrative 2015 non regroupée :
  - Alsace avec Lorraine
  - Auvergne avec Limousin
  - Champagne Ardennes avec Picardie
  - Corse avec Provence Alpes Côtes d'Azur
  - Sur demande des ligues d'un couple de régions regroupées, l'autorisation d'organisation en région administrative est soumise à l'accord du CNB et la règle d'accèsion en Nationale 3 est précisée à l'article 4B « pour les divisions régionales » alinéa 2.
- ◆ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives s'il y a moins de 6 équipes dans la région administrative.
- ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des ligues (ou CSR Bowling dans une région multidisciplinaire).

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le CNB, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

**C** – Le Championnat de France féminin des Clubs se déroule sur trois journées.

	<b>Nationales</b>	<b>Régionales</b>
◆ 1 <sup>ère</sup> journée :	<b>19 &amp; 20 novembre 2016</b>	<b>10 &amp; 11 décembre 2016</b>
◆ 2 <sup>ème</sup> journée :	<b>11 &amp; 12 mars 2017</b>	<b>25 &amp; 26 mars 2017</b>
◆ 3 <sup>ème</sup> journée :	<b>13 &amp; 14 mai 2017</b>	<b>10 &amp; 11 juin 2017</b>

**D** – Les couples de régions regroupées, cités en B alinéa 4, sont définis chaque saison en fonction du nombre d'équipes par région dans les divisions N3, R1, R2 et R3.

## **ART. 2 — Les équipes**

**A** – Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

**B** – Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.

**C** – Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.

**D** – **Chaque équipe ne peut utiliser plus de huit joueuses** en Nationale 1, 2 et 3 et **six joueuses** dans les divisions Régionales sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 ou 8 joueuses les licenciées d'une « Ecole de Bowling » de la région administrative rattachées à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

**E** – Dans chaque équipe, une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée sur les pistes.

**F** – Dans chaque équipe, un nombre maximum de **trois** joueuses, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions Nationales.

**G** – Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de la division supérieure.

## **ART. 3 — Déroulement de la compétition**

**A** – Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 3 journées :

- ◆ Par match gagné : 5 points
- ◆ Par match nul : 3 points
- ◆ Par match perdu : 1 point
- ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucune joueuse présente**)

**B** – Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

a) En divisions nationales :

- ◆ Par match gagné avec un écart supérieur ou égal à 120 quilles : 1 point pour les vainqueurs
- ◆ Par match perdu avec un écart inférieur ou égal à 12 quilles d'écart : 1 point pour les vaincues

b) En divisions régionales :

- ◆ Par match gagné avec un écart supérieur ou égal à 90 quilles d'écart : 1 point pour les vainqueurs
- ◆ Par match perdu avec un écart inférieur ou égal à 9 quilles d'écart : 1 point pour les vaincues

**C** – Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :

- a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
- c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

**ART. 4 – Accessions et relégations**

**A** – En division nationale, toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.

**B** – Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).</li></ul>
Pour la Nationale 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1.</li><li>• Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).</li></ul>
Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none"><li>• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2.</li><li>• Les trois dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).</li></ul>
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une équipe R1 de chaque couple de régions regroupées ainsi que la première équipe de chaque R1 de région administrative non regroupée accèdent à la Nationale 3.</li><li>• Dans le cas où, dans un couple de régions regroupées, les Régionales 1 sont organisées en région administrative, une rencontre « de barrage » entre les premières équipes des deux R1 est organisée. La date, le lieu et la formule de cette rencontre sont proposés par les ligues et validés par le CNB.</li><li>• Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.</li></ul>

**C** – Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.

**D** – Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale (après montée refusée ou après descente ou maintien), qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club le mieux classé relégué de cette même division. Le club ayant refusé son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.

**E** – Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions. Pour ce qui concerne les divisions de régionales 1 qui se jouent en région sportive, c'est la ligue (ou CSR) de la région administrative qui reçoit la journée de compétition qui se charge de l'envoi des résultats.

## **ART. 5 — Lieux des compétitions**

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

## **ART. 6 — Inscriptions**

**A** – Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l'intermédiaire des clubs, accompagnées d'un chèque de **48** Euros par équipe (voir ligue pour la date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.

**B** – La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 150 Euros par équipe). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.

**C** – Pour les divisions Nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 225 Euros.

**D** – L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations, des raisons de celui-ci.

**E** – Le montant des parties est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés après la première journée.

**F** – La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

## **ART. 7 — Réclamation**

**A** – Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.

**B** – Tous litiges ou réclamations sont traités par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.

**C** – La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

## **ART. 8 — Calendrier des divisions nationales**

### **HORAIRES (boules d'essais incluses)**

#### **NATIONALE 1 et 2**

Samedi 09h50 à 12h30 (3 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Samedi 13h45 à 17h10 (4 lignes)  
Dimanche 9h00 à 12h20 (4 lignes)

#### **NATIONALE 3**

Dimanche 9h30 à 12h50 (4 lignes)  
Reconditionnement des pistes  
Dimanche 14h15 à 16h45 (3 lignes)

**Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.**

**RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAÎNEMENT APRÈS LE DÉBUT D'UNE SÉRIE**

<b>Divisions</b>	<b>1<sup>ère</sup> journée</b>	<b>2<sup>ème</sup> journée</b>	<b>3<sup>ème</sup> journée</b>
Nationale 1	<b>Villeneuve d'Ascq</b>	<b>Orléans</b>	<b>Wittelsheim</b>
Nationale 2A	<b>Buxerolles</b>	<b>Limoges</b>	<b>Moulins</b>
Nationale 2B	<b>Amiens (Camon)</b>	<b>Bayeux</b>	<b>Contrexéville</b>
Nationale 3A	<b>Nice</b>	<b>Toulon</b>	<b>Montpellier</b>
Nationale 3B	<b>Mérignac</b>	<b>Toulouse (Montaudran)</b>	<b>La Rochelle</b>
Nationale 3C	<b>Argentan</b>	<b>Lorient</b>	<b>La Roche s/ Yon</b>
Nationale 3D	<b>Moussy-le-Neuf</b>	<b>Chartres</b>	<b>Bourges St Doulchard</b>
Nationale 3E	<b>Hazebrouck</b>	<b>Yvetot</b>	<b>Rambouillet</b>
Nationale 3F	<b>Chalons en Champagne</b>	<b>StarBowl Audincourt</b>	<b>St Julien les Metz</b>

**ART. 9 — Composition des divisions nationales**

**NATIONALE 1**

A.B.C.L. PONT A MOUSSON  
 ATHENA  
 B C S ANNECY  
 BCO COURBEVOIE  
 BOWLING ADOUR BAYONNE  
 LES DRAGONS DE COLMAR  
 SMOG BOWLING ST-JEAN DE BRAYE  
 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ  
 SYNERGIE BOWLING  
 T.O.A.C. TOULOUSE  
 TEMPLIERS BOWLING CLUB ST MAXIMIN-CREIL  
 WINNER'S ORLEANS

**NATIONALE 2A**

AS BOWLING CLUB LIMOUSIN LIMOGES  
 B C POITEVIN POITIERS  
 BOWLING CLUB LES KILLERS  
 BOWLING CLUB MERIGNAC  
 ESKUALDUN BIRLAK  
 JACKPOT  
 MONACO BOWLING CLUB  
 NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE  
 PROMOSTARS DUARIG  
 QUIHO SIX FOURS  
 SPORTING BOWL CHAMBERY  
 SYNERGIE BOWLING

**NATIONALE 2B**

AS STAR BOWL AUDINCOURT  
 BAD BOYS SAINT-LO  
 BCO COURBEVOIE  
 BOWLING CLUB RN 42  
 BUDDY'S BOWLING CLUB REIMS  
 C.S.G. BOWLING NOTRE DAME DE GRAVENCHON  
 CARPE DIEM  
 LES DRAGONS DE COLMAR  
**PATRONAGE LAIQUE LORIENT**  
 LITTORAL BC GRAVELINES  
 ROCKETS NANTES  
 SAINT BRIEUC BOWLING

### **NATIONALE 3A**

BC OCCITAN MONTPELLIER  
BOWLING CLUB AMF NICE  
**BOWLING CLUB D'AIX EN PROVENCE**  
BOWLING CLUB DES COSTIERES  
**BOWLING CLUB CAISSARGUES**  
NICE ACROPOLIS S.B.C.  
R.C.T. BOWLING  
TOP GONES LYON

### **NATIONALE 3C**

ANGERS BOWLING CLUB  
ASPTT BOWLING NANTES  
BOWLING CLUB 35 RENNES  
BOWLING CLUB CHERBOURG  
LITTORAL BOWLING AIZENAY  
PAC MAN NANTES  
**FLERS BOWLING IMPACT**  
ROCKETS NANTES

### **NATIONALE 3E**

ATHENA  
BC FONTENAY CHAMPIGNY  
BOWLING CLUB MONETEAU AUXERRE  
BOWLING CLUB TRIANGLE D'OR  
CARPE DIEM  
CHORUS BOWLING CLUB  
FORCE CINETIQUE / AS PTT  
PATRONAGE LAÏQUE ARGENTAN

### **NATIONALE 3B**

AS P T T LA ROCHELLE  
CANIBALS PERPIGNAN BOWLING CLUB  
MERIGNAC BOWLING ASSOCIATION  
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE  
NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 2  
S.Q. TOULOUSAIN  
SAINT PAUL SPORTS BOWLING  
**BIGORRE BOWLING CLUB**

### **NATIONALE 3D**

BOWLING CLUB MONTLUCONNAIS  
BOWLING CLUB THIAIS  
FUN BOWLERS  
MACON BOWLING CLUB  
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE  
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE 2  
**BC RAMBOUILLET**  
WALLABIES ORLEANS BOWLING

### **NATIONALE 3F**

BOWLING CLUB LA CHAUMUSSE  
BOWLING CLUB CHALONNAIS  
EUROPEEN B.C. THIONVILLOIS  
LES SNIPER'S DE WITTELSHEIM  
LES WILDCATS DE MULHOUSE  
PSA P.CITROEN A.C. CHARLEVILLE  
SKITTLE CLUB FRANCHE COMTE  
X-STRIKES